

Vos questions / nos réponses

Information concernant le tabagisme passif

Par [Profil supprimé](#) Postée le 31/10/2019 10:28

Mise en ligne le 04/11/2019

Bonjour,

Nous comprenons que vous souhaitez avoir des informations concernant le tabagisme passif. Cependant nous n'avons aucun élément pour vous apporter une réponse personnalisée.

Le tabagisme passif consiste à inhaler, de manière involontaire la fumée dégagée par un ou plusieurs fumeurs. La fumée de tabac est extrêmement nocive pour le fumeur et pour les non-fumeurs car elle contient plus de 4000 substances chimiques (nicotine, irritants, produits toxiques) et plus de 50 substances qui peuvent provoquer ou favoriser l'apparition de cancer.

Le tabagisme passif peut entraîner certaines pathologies et aggraver celles préexistantes. Nous ne savons pas si vous parlez du tabac seul ou mélangé avec le cannabis. Les informations précédentes concernent le tabac mais sont aussi valables pour le cannabis.

Nous espérons avoir répondu à vos questionnements. Nous vous joignons cependant un lien vers le site de Tabac Info Service, vous y trouverez de plus amples informations.

Vous pouvez nous recontacter si vous souhaitez discuter de votre situation avec un de nos écoutants. Nous sommes disponibles tous les jours de 8h à 2h du matin par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) et par Chat de 14h à minuit.

Bien cordialement

En savoir plus :

- [Tabac Info Service](#)

